

### État des lieux:

Les travailleurs et les travailleuses de notre pays paient une quantité d'impôts trop élevée, en discordance de la qualité de services publics qu'ils reçoivent. Taux d'emploi trop faible et dépenses publiques mal financées font partie des raisons qui laissent nos services publics à la dérive alors qu'ils devraient être à la hauteur des attentes de la population, au vu des impôts versés chaque année par les travailleurs de Belgique.

Parmi eux, la crèche, un service public en crise tant du côté du manque de mains d'œuvres que du manque d'argent. La difficulté du secteur entraîne fréquemment de l'inquiétude chez les familles, qui s'inquiètent de devoir choisir entre aller travailler ou opter pour une réduction de temps de travail. En effet, l'argent gagné en une journée de travail ne représente souvent qu'un maigre gain après déduction du coût de la crèche pour cette même journée de travail. C'est anormal de remarquer tant de situations où les travailleurs doivent se priver d'un service public, pourtant censé être financé par leurs impôts, mais dont le coût reste trop élevé malgré l'instauration de subventions dans quelques crèches.

Selon KidsLife.be, le prix varie entre 2.58€ par jour et 36.59€ par jour pour les gardes d'enfants liées au revenu. Le prix moyen pour les gardes non liées au revenu tourne autour de 30 euros par jour.

C'est pourquoi nous proposons ici qu'une partie des dépenses publiques soient redirigées vers le secteur de l'aide à l'enfance afin que les familles composées de deux parents salariés travaillant à temps plein puissent bénéficier d'un accès à la crèche à coût réduit.

### Motivation de la proposition:

Dans une Belgique libérale, où les gens bénéficieraient de services publics de qualité, proportionnels aux impôts versés, eux-mêmes diminués, il ne serait pas nécessaire de présenter une telle motion. En revanche nous n'en sommes pas là, notre population se doit

de verser chaque mois des impôts excessifs. Les impôts sur le revenu sont compris entre 25% et 50% du salaire brut. C'est sans compter les impôts supplémentaires versés à chaque achat en magasin et les autres précomptes prélevés de façon régulière... Malgré tout cela, les services publics offerts à la population restent insuffisants aux attentes de nos concitoyens et cela devient parfois dangereux pour leur santé dans les hôpitaux, pour leur éducation dans nos écoles et pour la sécurité de leur emploi de manière indirecte, cela se traduit par des retards dans les transports en commun ainsi que par des réductions de temps de travail parfois difficiles à obtenir dans certains emplois, toutefois nécessaire lorsqu'on ne peut se permettre de déposer ses enfants à la crèche.

C'est ce dernier exemple que concerne notre motion.

Afin de permettre aux travailleurs de bénéficier d'un service d'aide à l'enfance de meilleure qualité, cette motion, se veut une aide aux travailleurs qui doivent combiner leur emploi et leur nouvelle mission de jeunes parents. Et de cette façon, permettre aux travailleurs de notre pays, moteur même de notre société, de pouvoir continuer à travailler à temps plein sans devoir se soucier d'un coût trop élevé de la crèche à laquelle ils confient leur enfant.

Proposition concrète:

Les Jeunes MR proposent qu'une partie des dépenses publiques soit réorientée vers le service d'aide à l'enfance afin de financer :

- Une baisse du coût de la crèche plafonné à maximum 10 euros par jour de garde pour les familles comprenant deux parents salariés dont le revenu brut n'excède pas 50.000 euros par an et par personne ( ou 100.000 euros par an pour le couple ) et qui maintiennent un travail à temps plein.
- Une revalorisation du métier de puériculteur(trice) tant du point de vue salarial que des conditions de travail.
- Un accès prioritaire à la crèche pour l'ensemble des travailleurs.